



L'année 2023 se termine
en route vers 2024



Guy CATHELOT

Maire par intérim : du 02/06/2023 au 14/09/2023

Maire de Moutier d'Ahun : depuis le 14/09/2023



Le Conseil Municipal depuis le 14/09/2023

Patrice
SIMONET

Jean-François
PALLEAUX

Mattheu
SINS

Jean-Luc
GRAVERON

Geoffrey
GRAVERON

Anny
LAFAYE



Didier
JUILLET

Tanguy
TERRAILLON

Isabelle
DEPEIGE, 1^{er} Adjoint

Guy
CATHELOT, Maire

Alain
GERARD, 2nd Adjoint

Le mot du maire

Madame, Monsieur,


Il me semble nécessaire de renouer avec un rituel « républicain » et de venir vers vous à l'aube de la nouvelle année. Une année qui débute va de pair avec un bilan de l'année écoulée : 2023 a vu dès la fin mai la démission du maire Monsieur SALGUERO HERNANDEZ, suivie de celles des 2 adjoints, et de 2 conseillers, auxquelles se sont ajoutées celles de l'employé communal et de la secrétaire de mairie, qui se trouvait être la sœur de ce dernier. Il s'agissait de la seconde démission du maire depuis le début de la mandature, et de la seconde fois pour les adjoints et pour des conseillers. Ce n'est pas mon propos de m'ériger en juge du passé, mais je tiens à rappeler, pour ne pas rester dans l'équivoque, que la démission de l'ancien maire n'a pas été provoquée par ce qui a été présenté par la presse locale comme l'action d'un « clan » mais en réalité par l'opposition d'une majorité de conseillers, dont j'étais, à la politique qui nous était proposée pour la gestion communale, qui allait à l'évidence conduire à une véritable impasse administrative et budgétaire. Le budget 2023 n'a pas été mis au vote par le Maire. Face à une telle situation la Préfecture a saisi la Chambre Régionale des Comptes à BORDEAUX. Le Maire a dès lors présenté sa démission, qui a été acceptée par Madame la Préfète de la Creuse.

Début juin 2023 j'ai donc été élu maire par intérim, chargé de gérer les affaires courantes et également d'organiser des élections pour remplacer des démissionnaires, le 10 septembre 2023.

Dès ma prise de fonction, il s'est agi pour moi, avec le concours et le soutien des 5 autres conseillers (sans lesquels rien n'aurait pu se faire) de ne pas laisser sombrer la commune, avec le risque même de la disparition de notre commune.

Au vu du passif et de l'important retard accumulé par le secrétariat il a fallu dans l'urgence recruter une secrétaire de mairie confirmée dans un poste très technique : en juin 2023 une convention a été passée avec Madame le Maire de SAINT SULPICE LES CHAMPS, afin d'organiser la mise à disposition de l'une de ses secrétaires, à savoir Madame Laura RENNETEAU.

A ce jour la secrétaire de mairie, de par son sérieux et son professionnalisme, est parvenue à résorber le retard accumulé, notamment dans le règlement des factures. De par ses priorités la facturation « assainissement » pour les habitants du bourg n'a pu être réalisée que tardivement. Par sa présence au secrétariat Madame RENNETEAU a aussi pu répondre aux diverses demandes qui lui étaient faites et ainsi permettre au secrétariat de retrouver un fonctionnement normal au service des administrés.



Par ailleurs la seconde urgence était le recrutement d'un employé communal. La candidature retenue a été celle de Monsieur Daniel JOYON, exerçant pour partie sur les communes d'AHUN et de CHAMBERAUD. Sa demande de mutation pour notre commune ayant été acceptée par Monsieur le Maire d'AHUN, il a pris son poste dès juillet.


Je tiens à préciser que dès ma prise de fonction il m'a semblé nécessaire de faire appel à l'entreprise ELLIAS pour rendre aux abords du bourg, envahis par les herbes depuis le printemps, un aspect plus présentable. Par ailleurs, dès le lendemain de mon élection l'aire de jeux accueillant les familles a également été nettoyée... avec le concours spontané de Monsieur Didier JUILLET de Valaize, et il ne faut pas oublier non plus l'initiative d'un conseiller, Monsieur Jean-François PALLEAUX pour se mettre au volant de l'épareuse.

L'arrivée de Monsieur Daniel JOYON, je pense que tous ont pu se rendre compte du sérieux et du professionnalisme de celui-ci, a permis tout d'abord au bourg de retrouver des jardinières fleuries et entretenues, des poubelles vidées régulièrement. Il a pu également s'occuper du fauchage des fossés et plus tardivement des haies le long des voies communales. On ne peut que se féliciter de son recrutement.

Monsieur Daniel JOYON a réussi également à « remettre en ligne » notre cimetière avant la Toussaint, lequel depuis le printemps subissait la prolifération des herbes. Si comme beaucoup d'entre vous j'ai dû me rendre à l'évidence de cet envahissement herbeux, force est de constater que de très nombreuses communes ont été confrontées à ce problème, du fait d'une réglementation environnementale interdisant les désherbants.

A ce sujet j'aurais souhaité un peu plus de retenue et de compréhension, ce au regard de la parution faite, par une habitante de la commune, sur les réseaux sociaux de photographies du cimetière, accompagnées de propos accusateurs à l'égard des « nouveaux élus » qui ne faisaient rien pour remédier à une telle situation !

Parmi les autres priorités restait à « sauver » la saison estivale, Madame Hélène RAMBAUD ayant fait valoir ses droits à prendre sa retraite, le contrat avec sa remplaçante ayant pris fin. Une convention avec l'Office du Tourisme d'AHUN/Creuse Sud-Ouest a été passée dès le 15 juin 2023, cette association se chargeant des visites de l'église, tant individuelles que celles de groupes. Cela a permis jusqu'à fin septembre de recevoir les visiteurs tous les jours, et de prolonger au-delà en octobre et même novembre pour les visites de groupes. 4.500 entrées individuelles payantes ont été enregistrées. Par ailleurs cela a permis l'emploi pour la saison par l'Office du Tourisme d'Axel BORNES, un jeune de la commune, étudiant en Histoire.



Le 10 septembre 2023, 5 nouveaux conseillers municipaux ont été élus. A l'issue j'ai été élu maire de plein exercice, Madame Isabelle DEPEIGE, 1^{ère} adjointe et Monsieur Alain GERARD, 2^{ème} adjoint. Depuis une situation apaisée s'est installée au sein du nouveau Conseil Municipal, les nouveaux élus prennent peu à peu leur place et se familiarisent avec le fonctionnement d'un Conseil Municipal... il en est de même pour le nouveau maire que je suis devenu. La présence de la secrétaire de mairie lors des conseils est également un facteur positif.

Il m'a semblé également primordial de donner une image de sérieux et de crédibilité auprès des services préfectoraux et notamment auprès de Madame la Préfète. Dès le mois d'août dernier un entretien a été sollicité avec Monsieur le Secrétaire Général, ce qui a permis d'obtenir des assurances pour l'attribution de « dotations 2024 » pour financer nos travaux prioritaires, 2023 ayant été une « année blanche » en ce qui concerne ces dotations.

Par ailleurs, le 6 octobre dernier Madame la Préfète a fait l'honneur à notre commune de recevoir, au MOUTIER d'AHUN, Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine à BORDEAUX (D.R.A.C.), pour organiser une réunion avec des élus creusois, dans les locaux de « La Bergerie » mis gracieusement à notre disposition par son président. La représentante de l'Etat au niveau du département de la Creuse nous a clairement fait remarquer qu'elle accordait beaucoup d'attention à la commune du MOUTIER d'AHUN et en particulier à la préservation de son église abbatiale, dont la renommée dépasse de beaucoup l'échelon départemental.

Le samedi 21 octobre, il nous a semblé important de renouer avec un juste rituel, c'est-à-dire d'honorer le départ en retraite de Madame Hélène RAMBAUD, qui avait consacré de nombreuses années à assurer les visites de l'église, y compris les hivers... Cette soirée a permis de réunir autour d'elle sa famille, plusieurs membres du Conseil Municipal et ... l'ensemble de ses voisins de Pourtoux.

La cérémonie du 11 novembre, préparée avec le concours de notre employé communal qui avait fait le nécessaire pour redonner de l'éclat au monument ... et pour resceller le superbe coq le surmontant, a permis pour la première fois depuis bien longtemps d'avoir la présence de 3 enfants. Une première ce jour-là : l'Armée de Terre était représentée par le Capitaine AVIGNON, du cadre de Réserve. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir un peloton de « bleus- horizon » au pied du monument. Dans le contexte actuel, cette commémoration nous fait devoir de se souvenir de ce que l'on doit au sacrifice de jeunes de notre commune voilà plus d'un siècle. Malheureusement cela semble très lointain à beaucoup, toutes générations confondues.


Le mois de décembre est le mois où le Conseil Municipal doit présenter aux services préfectoraux les projets pouvant être « éligibles » aux dotations de l'état. C'est ainsi que pour 2024 la priorité a été donnée :

- à la réfection, trop longtemps reportée, du mur de soutènement au niveau de la rivière, route de Pourtoux. Il n'est plus possible de laisser à demeure des séparateurs et attendre l'accident, qui ne peut que survenir, tant pour les piétons que pour les véhicules et engins agricoles, il en va de la sécurité de tous ceux qui circulent sur cette voie communale. Un devis a été réactualisé par l'entreprise BOUILLOT.
- à la réfection d'une rue de liaison dans le village de La Vaurette.
- au goudronnage du chemin conduisant à la ferme de La Borde, une des dernières voies communales desservant un lieu-dit à ne pas être goudronnée.

Enfin, comme beaucoup ont pu le constater, notre employé communal a mis tout son savoir-faire pour mettre en place au niveau du bourg des décorations de Noël, une grande partie étant le résultat de son inspiration. Il faut croire que cela a aussi plu à des amateurs.... Plusieurs pièces ont déjà été volées !

En fait, si j'évoque ce vol, qui manifestement n'est pas une première, je tiens à mentionner une action qui n'aurait jamais dû se produire sur notre commune : il a été décidé de remplacer les radiateurs devenus obsolètes, équipant le logement communal occupé par Monsieur Jean-Louis Larrieu. Le vendredi 24 novembre, Monsieur Philippe BOUILLOT, électricien chargé de ce remplacement a dû se résoudre à constater (en ma présence) qu'un des convecteurs neufs, entreposé dans le couloir d'entrée de la mairie venait d'être volé. Le préjudice subi par cet artisan représente plusieurs centaines d'Euros. Un tel fait ne peut que laisser des interrogations. Il s'agit vraiment d'un acte lamentable, au regard de la destination de ce radiateur pour améliorer le confort de l'un de nos aînés à l'entrée de l'hiver, qui plus est, s'agissant d'une « figure locale », toujours prêt à proposer ses services.

Si de tels faits, à la veille de Noël et de la nouvelle année, sont venus ternir le tableau, force pour le Maire et le Conseil Municipal est de regarder vers 2024, en étant conscients que rien n'est jamais terminé ou même parfait. L'entretien des voies communales doit être poursuivi, dont celui des fossés tombés dans l'oubli depuis de nombreuses années. Je pense notamment à la « route » entre Sébastopol et le Puyberaud. L'entretien de l'entrée du canal, proche de l'écluse n'est plus assuré depuis longtemps également et la « pelle » en assurant la fermeture n'est plus que symbolique. Une rue du bourg est également en très mauvais état ainsi que la toiture de la mairie qui nécessite des réparations. L'église et surtout le portail se dégradent fortement et souffrent des outrages du temps.



Madame, Monsieur,

Les Adjoints et les Conseillers Municipaux se joignent à moi au seuil de 2024, pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches Santé et Réussite dans vos projets, même les plus simples, dans un monde qui semble perdre bon nombre de ses repères. Pour ma part je pense qu'aux trois valeurs républicaines qui sont gravées au fronton de bon nombre de mairies, on peut ajouter la solidarité, qui semble plus que nécessaire pour affronter les grands défis de notre société.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui depuis juin dernier ont, à nos côtés, contribué par diverses actions au bon fonctionnement de la commune.

Guy CATHELOT



L'homme qui sait tout faire

M. Daniel JOYON



6 octobre 2023

Réunion organisée par
Mme La Préfète de la
Creuse avec Mme La
Directrice de la DRAC
(Direction Régionale
des Affaires Culturelles)
de Nouvelle Aquitaine
à Bordeaux



Mme Manaud, guide
(Office de Tourisme Ahun)

Mme Auquit
(Directrice OT Ahun)

Mme la Préfète de
la Creuse

Mme la Directrice
de la DRAC

6 octobre 2023

Visite guidée
précédent la
réunion



Moment de convivialité
pour honorer le départ bien mérité
d'Hélène RAMBAUD



21 octobre 2023



Merci Hélène

21 octobre 2023



Merci à
Cécile
LEROY



7 octobre 2023

1^{er} mariage :
Céline JUSSOT et
Didier JUILLET



31 octobre 2023

2nd mariage :
Céline CATHELOT et
Grégory PINTIAUX



11 novembre 2023






11 novembre 2023



Décembre 2023





Mairie du Moutier d'Ahun
1, Place de la Mairie
23150 Moutier d'Ahun
05 55 62 45 63
communemoutierdahun@orange.fr

Horaires d'ouverture à partir du 08/01/2024

Mardi : 13h30 à 17h30

Jeudi : 08h00/12h00 et 13h30/17h30

N'oubliez pas de visiter le site internet de votre commune

<http://moutier-d-ahun.fr>

Monsieur le Maire et l'ensemble de son conseil municipal vous invitent à la
cérémonie des vœux le **vendredi 5 janvier 2024 à 18H00**

(salle polyvalente de Moutier d'Ahun)

